



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 105835

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le fait qu'en France, deux tendances fortes caractérisent la profession de médecin : la persistance d'inégalités territoriales importantes et une féminisation rapide des professions médicales particulièrement chez les généralistes. Malgré quelques mesures mises en oeuvre (prime à l'installation), on observe aujourd'hui exactement la même disparité de densité médicale que celle qui prévalait au début des années 1970, exemple d'un écart de 1 à 3,1 entre le Pas-de-Calais (densité médicale de 52,3 médecins pour 100 000 habitants) et les Alpes-Maritimes (162,9) en 1971. Aujourd'hui, un écart maximum est relevé entre l'Eure (118 médecins pour 100 000 habitants) et Paris intra-muros (367,3). Confrontée au vieillissement de la population française, cette disparité est aujourd'hui problématique dans les secteurs où la densité est la plus faible. On observe au sein de ces zones, que les médecins compensent la faiblesse de leur nombre par une forte activité. Le nombre d'actes annuels moyen est de 8 900 dans les zones en difficulté et de 8 500 dans ces zones fragiles contre une moyenne nationale de 5 000 actes par médecin généraliste libéral. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement concernant la réforme des inégalités territoriales dans le domaine de la santé et la sécurité des médecins (de plus en plus d'agressions à leur rencontre) dans les zones sensibles.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105835

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3858

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)